
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021

Aux contribuables de la Municipalité de Boischatel

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint de la susdite Municipalité :

QUE Le rapport financier pour la période se terminant le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport du vérificateur externe seront déposés lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le 2 mai 2022 à 20 h, à l'Hôtel de ville.

Les documents seront déposés sur le site internet de la Municipalité dès le 3 mai 2022. Toute personne intéressée pourra faire part de ses questions en les faisant parvenir par écrit au greffier-trésorier adjoint par courriel à direction@boischatel.net ou par la poste à l'adresse suivante : Municipalité de Boischatel, 45, rue Bédard, Boischatel (QC) GOA 1H0.

DONNÉ À BOISCHATEL, CE 19 AVRIL 2022



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 13 h et 16 h, le 19^e jour du mois d'avril 2022.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 19^E JOUR DU MOIS D'AVRIL 2022.



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint